No 24. — 25me ANNÉE — Le numéro : 10 centimes — SAMEDI 28 FÉVRIER 1925

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone No 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par No)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 No de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel . . .	4.50	2.25	1.20

Cpte de Chèques postaux No II c 84

ANNONCES: (Corps 8)

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.20	0.25	0.30
Réclame	0.50	0.50	0.50

S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.

Offres et demandes d'emplois

Importante Compagnie d'assurance, toutes branches, cherche

Représentant

dans chaque région ou communes. Engagerait aussi **inspecteur** pour le Bas-Valais. Faire offres sous case postale 2226 Sion.

On demande pour de suite, un bon ouvrier

Pâtissier

S'adresser: Boulangerie-Pâtisserie Louis Gaillard, Sion.

A louer

1 **appartement** de 2 chambres et cuisine, bien ensoleillé. S'adresser au Café du 1er-Août, Sion.

Grande chambre

A LOUER

avec ou sans pension. Prix modérés. S'adresser **Hôtel de la Poste, Sion.**

A louer de suite

rue de l'Eglise (Trois-Couronnes) un

Etage

avec cave et galetas S'adresser Boulangerie Elsig, Sion.

A vendre

joli **chien de dame**, âgé de 7 mois. S'adresser P. 841 S. Publicitas, Sion.

A vendre d'occasion une

Motosacoche

Prière de s'adresser au Garage Hediger, Sion.

Vins étrangers

Rouge, depuis le lit. Fr. 0,90
Blanc, depuis le 1. Fr. 1,10
à l'emporter
AU PRIX DE FABRIQUE
Ch. Darbellay, Sion

Beaux tuteurs d'arbres

chez **FRÉDÉRIC VARONE & Cie., Sion**

Pommes de terre

pour semences
précoces et tardives, de l'étranger et du pays, par wagon et au détail, à des prix avantageux chez **FRÉDÉRIC VARONE & Cie., Sion**

Pommes de terre

pour semences et pour la consommation mi-printannière; belle qualité et de grand rendement: foin, paille et flat pour litière.

Louis Zenklusen, Sion.

Boulangerie

A remettre de suite boulangerie avec train de campagne en plein rapport, située à Messery, Hte.-Savoie, bord du lac Léman près Hermance Suisse. Affaire 700 sacs à l'année, prix de remise 7000 francs suisses, arrangement pour loyer. Pour traiter, visiter et autres renseignements, s'adresser à Monsieur H. Devaud, boucher, rue Voltaire 21, GENEVE.

Foin - Paille

Engrais
Avoine, Maïs, Tourteaux
Pommes de terre
Robert GROBÉTY, VALLORBE

Grande Liquidation
de
vaisselle, porcelaine, verrerie

30 % de rabais

MAGASIN BOLL

Profitez ! Occasion unique

Graines potagères et fourragères

de 1er choix

Variétés sélectionnées qui conviennent le mieux à notre sol.

Adressez-vous en toute confiance à **RENTSCH & Cie., SAXON**, Tél. 21. Dépôt à Sion: **M. Sartoretti-Pasteur, négt.**

Motocyclettes

GNOME ET RHONE

La plus forte production
sur le continent
Champion de France 1923-1924
Les derniers modèles perfectionnés

4 CV „Touriste" Fr. 1650.-
5 CV „Grand Sport" 1900.-

Demandez catalogues et renseignements à

l'agence générale pour la Suisse:

MAISON JAN, Terreaux 10
LAUSANNE
et chez tous les représentants

Pour les
traitements d'hiver des arbres fruitiers
employez
Carbolineum soluble Maag
contre
La Monila des abricotiers — Le Court-Noué de la vigne
employez
Bouillie sulfocalique Maag

Dépôts dans toutes les localités
Pour tous renseignements, s'adresser au **Dr HENRY WUILLOUD, ing. agronome, Diolly s. Sion.Tél. 350.**

BANQUE POPULAIRE VALAISANNE
S.A. à SION

reçoit des dépôts sur
OBLIGATIONS de **5 à 5½ %**
CAISSE D'EPARGNE **4½ %**
(Autorisée par l'Etat et aux bénéfices de garanties spéciales, versements depuis 5 fr)
COMPTES-COURANTS **3½ %**
A VUE
PRETS, CHANGE

La Direction

SION GARAGE VALAISAN SION

Atelier mécaniques de St-Georges

Constructions — Réparations — Devis
Fournitures — Transports en tous genres
par camions-automobiles

Service de **TAXIS** ouvert jour et nuit

Travail soigné Prix modérés

Téléphone No 75 Se recommande:
Jules Lathion, prop.

Arbres fruitiers

très beaux sujets dans les meilleures variétés commerciales; tiges et espaliers, pêchers sur amandiers, griffes d'asperges Argenteuil.

Jos. Spahr, Planta, Sion

Timbres en caoutchouc et en métal en tous genre
TAMPONS

Marc GESSLER, Sion

COURONNES MORTUAIRES
Immense choix — Prix très avantageux
SŒURS CRESCENTINO
Rue de Lausanne — SION
ANCIEN MAGASIN Mlle PIGNAT

Boulangerie ELSIG, Sion

Pain à 55 cts le kg.

MAÏS, 1re qualité de Viège
Pâtes alimentaires
au prix du jour

Entreprise de camionnage
HENRI WERLEN - SION
Transports de voyageurs, bagages et matériaux
par automobiles, voitures ou chars
Se recommande.

Charcuterie **„Aux Gourmets"** **Comestibles**
Avenue de la Gare -:- SION -:- Téléph. 366

Beurre de cuisine	à Fr. 4.85	le kg.
„ „ supérieur	5.25	„
„ table centrifuge extra	5.50	„

On vend d'occasion plusieurs vitrines pour magasins.

CRESCENTINO FRERES.

Vous trouverez toujours
Bois de foyard
qualité saine, provenance suisse, au **stère** et en **fagots**, vendu au plus bas prix du jour, franco domicile au
Camionnage Officiel en gare, Sion

WIDMANN FRÈRES
ci-devant F. Widmann & Cie
Fabrique de Meubles - Sion
Salles à manger, chambres à coucher, salons tapis, rideaux, literie complète, etc., etc.
Avant de faire vos achats demandez nos nouveaux prix

Prière de découper! Ne paraît qu'une fois!
Expédition franco pour presque tout!

SEMENCES

en sachets avec toutes les instructions pour la culture, livrées par **une grande maison suisse** de premier ordre.

Ce que m'écrit un instituteur d'horticulture dans le service de l'Etat:

...Je vous fais savoir que les semences livrées par vous, l'année passée pour le Cours de Culture de légumes à D... n'ont laissé rien à désirer en ce qui concerne non seulement la qualité germinative, mais aussi la pureté des variétés.

Strickhof, Zurich. H. Hochstrasser.

Semences de la meilleure qualité, fraîches et aptes à germer. Chaque acheteur reçoit un cadeau de valeur. Pour simplicité tout envoi se faire contre remboursement. Il suffit d'indiquer le No de la semence choisie et l'adresse exacte.

Tous les maraîchers apprécient particulièrement le chou-fleur « **Nain d'Erfurt** », comme étant le plus renommé, et pourtant sa semence ne coûte chez nous que **20 cts.** comme toutes les autres **semences de légumes** en fortes portions.

No 24, **chou-fleur** géant, tardif; No 26, petit **chou blanc**, printanier; No 28, chou-fleur géant de Magdeburg; No 1, chou-fleur de Brunschwig; No 23, chou-fleur d'York; No. 29, **chou rouge** foncé, de première qualité; No 30, Wirz printanier; No 31 **Wirz** tardif; Vertus; No 41 a, Wirz tête de fer; No 12 chou marcelin; No 104, chou de Bruxelles, No 16, frisé d'hiver; No 10 **chourave**, meilleure qualité, jaune et fondant; No 57, **carotte**, petite printanière; No 56, carotte mi-longue, Nantaise; No 55, carotte longue, rouge, première qualité; No 58, carotte longue, du Palatinat, jaune; No 4, **colrave** printanier, petit, blanc, No 5, colrave blanc; No 34, colrave géant, blanc, tardif; No 35, colrave bleu tardif; No 37, **salade pommée** « Roi de Mai »; No 19, «Trotzkopf» brune; No 20, salade jaune; No 147, salade tête de fer, jaune; No 38, salade à effeuiller; No 41, Romaine; No 42, cresson de jardin, No 98, «Majoran»; No 18, doucette; No 47, poireau d'été; No 49, poireau d'hiver; No 7, radis rouge; No 50, radis «Glaçon»; No 42, raifort de mai; No 53, radis bavarois, blanc; No 54, raifort d'hiver; No 45, céleri géant, de Prague; No 60, carottes rouges et noires et à salade; No 62, concombre grimpant; No 64, concombre rampant; No 65, cornichon; No 21, **épinard** vert foncé; No 22, épinard «Gaudry» géant; No 147 a, épinard d'été (Neuseel); No 146, **betterave** 1 kg. pour fr. 3.—; No 87, courge; No 102, persil; No 139 rave d'automne; No 109, oignon géant, jaune de Zittau; No 110, idem rouge; No 118, chicorée à salade; No 178, racine de chicorée à café, No 33 chou beurré; No 14, endives d'hiver, No 101, bettes Mangold, première qualité, jaunes; No 107, tomate. Pour d'autres variétés, consulter notre catalogue richement illustré, haricots et pois de toutes espèces, à 40 cent., petits oignons à planter, à 2 fr. 20 le kg.

GRAINES DE FLEURS Chaque assortiment (sans autre mention) **de 20 à 30 cent. seulement** (accompagné d'une méthode de culture) No 202, aster, nain; No 209, aster « plume d'autruche »; No 205, aster chrysanthème; No 218, balsamine; No 249, œillet barbu; No 254, œillet de Chine; No 256, œillet marguerite; No 266, œillet noble à floraison perpétuelle (75 cent.); No 270, giroflée jaune (40 cent.); No 242, œillet rouge; No 377, réséda; No 401, volubilis; No 830, bluet; No 900, pensées, toutes variétés mélangées; No 378, plante grimpante pour balcons; No 281, fleur de la passion, bleue; No 281 a, idem blanche; No 230, gazon japonais (60 cent.); No 224, edelweiss de Sibérie (75 cent.); No 224 a, edelweiss des Alpes (60 cent.); No 255 sensitive; No 232, **Merveille des fleurs!** appelée « Rose des Dames » ou « Rose braiser », petit cornet 50 cent., grand cornet 1 franc; No 284, Buisson ardent; No 294, Nigella.

ROSE MERVEILLEUSE (Calystegia) la plus belle de toutes les plantes grimpantes, atteint 4 à 6 m. de hauteur, floraison constante et résiste aux rigueurs de l'hiver. Boutures 30 cent. la pièce, 12 pièces 3 francs, avec méthode de culture.

BEGONIAS A BULBES. Espèces magnifiques, gros bulbes avec tourbe, toutes variétés, 6 à 7 couleurs, No 142, variété géante, 1 pièce 0 fr. 30; 10 pièces 2 fr. 50; No 151, variété compacte; No 153, variété frisée, 1 pièce 35 cent., 10 pièces 3 fr.; No 163 a, bégonias genre Bertigny, 1 pièce 0 fr. 65, 10 pièces 6 francs (nouveauté splendide).

Bouton de rose merveille, marbré, zébré, 55 cent. et 65 cent.

En outre, vous trouverez plus d'une centaine de nouveautés en oignons à fleurs, graines de fleurs et de légumes dans mon catalogue, qui sera joint à chaque envoi gratuitement, ou qui est envoyé sur demande.

A. KUDERLI, Marchand grainier, DUBENDORF.

La rentrée de Caillaux

La politique est un jeu de bascule, dont on ne peut jamais prévoir les résultats. Aujourd'hui, une personnalité connaît toutes les ivresses du pouvoir et demain elle est précipitée dans un gouffre si profond, que personne n'ose même le sonder du regard. Les thuriféraires du potentat, non seulement ne le reconnaissent plus, mais ils sont les premiers à jeter sur son infortune des pelletées d'outrages. La flatterie suit la puissance! Elle disparaît avec elle! Ainsi s'expliquent ces changements d'attitude dans nombre d'individus, car leurs principes dépendent du vent qui souffle. Mais, vous avouerez que comme sincérité, c'est vraiment insuffisant. Et pourtant c'est la réalité! Ainsi donc, en politique, rien n'est assuré. Aussi comprend-on le mot du prince Bonaparte, condamné à la détention perpétuelle, après sa tentative infructueuse de Boulogne: « à propos, la perpétuité, en France, combien dure-t-elle? » Pour lui, elle devait durer sept ans. Pour M. Caillaux, elle n'a pas duré davantage.

Caillaux! Quel nom! Quelles aventures et quelle revanche demain! Ne vous illusionnez pas, en effet, demain, M. Caillaux, condamné par la Haute-Cour, traître à son pays par beaucoup de Français, sera Président du Conseil des Ministres et grand dispensateur des grâces républicaines. Aussi, nous allons assister, nous assistons déjà, à des évolutions caractéristiques. Les glissements de terrain se font peu à peu vers l'énigmatique député de Mamers, pour lui permettre plus facilement d'accéder au solide plateau sur lequel il plantera sa bannière. Et quand il dominera la situation, où seront ses adversaires? Ils auront disparu ou compteront au nombre de ses meilleurs amis. C'est très logique, du moins pour les derniers. Ce n'est peut-être pas très honnête, mais quand on ne songe qu'à ses intérêts, pourquoi s'embarrasser de scrupules. D'ailleurs, les irréductibles n'auraient rien à gagner, mais au contraire tout à perdre. La reconnaissance ne suit jamais les dévouements. Et celà est si vrai, que du jour où Caillaux remplacera Herriot, le premier soin de ce dernier sera d'être en excellents termes avec son successeur, puisqu'il sera détenteur de toutes les puissances. Alors quel rôle ridicule joueraient dans cette comédie, les mousquetaires de M. Herriot? Reniés par leur ancien maître, tenus en suspicion par le second, ils croqueraient le marmot, devant la porte enchantée qui leur serait, à jamais, interdite!

Remarquez que nous n'excusons pas, nous constatons. Et dans un semblable royaume, ce ne sont pas les opinions qui font les hommes; ce sont les hommes qui font les opinions. Mais certainement! On prend l'opinion à la mode, on l'étale comme une fleur à sa boutonnière et l'on marche de succès en succès. Ce n'est pas plus difficile que celà. C'est d'ailleurs, en raccourci l'histoire politique des quarante dernières années de la République française. Vous me direz: Il existe pourtant une limite, où il sera nécessaire de s'arrêter! Sans doute, puisque tout est limité. Mais les limites, on les recule et ce sera certainement le premier travail de M. Caillaux quand il parviendra au pouvoir .Jusqu'où ira-t-il? C'est la question à résoudre. Dans tous les cas, il n'aura pas peur d'avancer, car l'audace ne lui a jamais fait défaut. Et depuis sa chute, il a mis en réserve des provisions d'énergie et de rancœur, dont il se servira en main de maître.

A la lumière du cas Caillaux, il ne faut donc jamais prendre au tragique les manifestations les plus solennelles de la politique. C'est presque dommage d'y ajouter quelque attention. Condamnés aujourd'hui, réhabilités le lendemain, couronnés de lauriers quelques jours après, tel est le destin de ces chefs de parti. Quant à la France, elle semble indifférente devant ces transformations. La Presse officielle, d'ailleurs, se charge de son éducation. La presse indépendante s'efforce bien de faire connaître la vérité. Mais elle prêche des convertis. Elle ne pénètre pas dans la masse, aussi son influence vient-elle se briser contre un mur qu'elle ne saurait renverser.

Que faire, en face d'une pareille situation? Nous sommes bien embarrassés pour répondre. Dans tous les cas, les catholiques français s'organisent sérieusement afin de faire face aux dangers actuels et aux dangers futurs. Mais à quels obstacles ne se heurtent-ils pas? Dans un pays où la violence triomphe, il n'existe aucune place pour la discussion. Souvenez-vous des évènements de Toulon. Des citoyens français ont hué le général de Castelnau qui les avait empêchés, peut-être, de passer sous le joug allemand. On a frappé ses partisans, on les a traités comme des ennemis irréconciliables. C'est à ne pas y croire, et pourtant les agresseurs ont été condamnés.

Sous l'Empire, le Président Dupin, comparait à un puits la tribune du corps législatif: « Quand un sceau monte, disait-il, un autre sceau descend, mais jamais la vérité n'en sort! » Nous ne ferons pas l'injure à M. Herriot, ni même à M. Caillaux de lui appliquer cet abominable jeu de mots, car ce serait une inconvenance, mais nous pouvons dire que plus les présidents du Conseil changent, plus les catholiques sont traités en parias. Et du puits gouvernemental, hélas! sur lequel les générations se penchent, jamais la justice n'en est sortie.

Et si l'on compte sur M. Caillaux pour accomplir ce miracle, nous ne conseillerons à personne, dans cette attente, de s'asseoir sur la margelle de ce puits mystérieux. Il risquerait d'y consommer ses jours. *Ellès.*

SUISSE

L'AVIATEUR WIESENDANGER SE TUE

Jeudi après-midi, vers 15 heures, au cours d'un vol aérien, le pilote Albert Wiesendanger, lieutenant d'aviation, qui exécutait un exercice d'observation, à Dubendorf, est tombé avec son appareil d'une hauteur de 1200 mètres. On a retiré de dessous l'avion, complètement écrasé, le cadavre du pilote. On ignore les causes de cet accident.

Wiesendanger était originaire de Zurich. Il avait fait ses études au technicum de Winterthour. Il avait obtenu l'année dernière son brevet de pilote. Il était actuellement chef de section d'une école de recrues d'aviation en service.

UN ATTERRISSAGE NOCTURNE

L'aviateur anglais Hamilton, qui séjournait depuis plusieurs semaines à Saint-Moritz, est arrivé à l'aérodrome de Cointrin (Genève), mercredi à 19 h. 05, en compagnie de la princesse de Lovensten.

Le pilote anglais était parti de Zurich, à 17 heures. Il a suivi le cours de l'Aar puis a survolé le lac de Neuchâtel, pour arriver ensuite sur Morges. En longeant le Léman, il est arrivé à Genève. Durant son voyage, les nuages étant très bas, il a survolé la terre à 150 m. d'altitude. Il a rencontré plusieurs tourmentes de neige et de pluie.

Pour faciliter l'atterrissage de nuit, on avait allumé un grand feu sur l'aérodrome, qui ne possède pas d'éclairage.

LE FEU CHEZ BROWN-BOVERI

Jeudi soir, le feu s'est déclaré dans un hangar de la maison Brown-Boveri et Cie., à Munchenstein, et s'est rapidement étendu. Une bonbonne d'oxygène ayant fait explosion, toutes les vitres des maisons avoisinantes ont été brisées. Grâce à l'énergique intervention des pompiers, le sinistre a pu être circonscrit après deux heures d'efforts. On ne signale pas d'accident de personne.

LA SUCCESSION DE M. GARBANI-NERINI

M. Arnaldo Bolla, avocat (libéral-radical), conseiller aux Etats, membre du Grand Conseil et syndic de Bellinzone, décline pour raisons de famille, toute candidature au siège de juge fédéral de M. Garbani-Nerini, nommé directeur du Bureau de l'Union postale universelle.

UNE QUERELLE TRAGIQUE A OLTEN

Au cours d'une altercation entre deux hommes, à Olten, dit le journal « Oltner Tagblatt », l'un jeta l'autre par-dessus un mur, où il se brisa la colonne vertébrale, ce qui entraîna la mort. Le coupable a été arrêté.

Faits divers

Un taureau de 26.000 frs. — Le taureau du Simmenthal « Lord », descendant du fameux taureau « Hans », de Zweisimmen, a été acquis, ces jours derniers, par un syndicat allemand, pour le prix-record de 26,000 francs.

La R. P. et l'élection du Conseil national. — Le comité du parti radical-démocratique suisse a adressé aux comités cantonaux du parti une circulaire soulignant l'importance considérable du système de la proportionnelle pour les élections au Conseil national.

Un parricide involontaire. — A Berne, un jeune homme voulut empaqueter un petit revolver avec d'autres objets. Un coup partit et le projectile atteignit le père du jeune homme, âgé de 75 ans, qui entrait à ce moment dans la chambre et qui fut tué.

Le départ du ministre de Perse. — M. Zoka Ed. Dauleh quitte son poste de ministre de Perse à Berne. La loi persane obligeant les représentants à l'étranger, à rentrer une année en Perse, après une activité diplomatique de plus de cinq ans.

Brûlures mortelles. — Une vieille dame de 84 ans, Mme Martine Reregatti, habitant Grancia près de Lugano, qui s'était trop approchée du feu, a été si grièvement brûlée, qu'elle est morte deux heures après.

Tué au bois. — Un père de famille, nommé Guler, âgé de 50 ans, était occupé à couper des arbres dans la forêt de Klosters, lorsqu'un sapin tomba, l'atteignant à la tête. Il fut projeté quelques mètres plus loin; il a été relevé sans connaissance et a succombé à ses blessures peu de temps après.

MALADIE DES NERFS — INSOMNIE

Où le malade est très satisfait du Togal

Monsieur Hans Dysli, pierriste, à Böningen, près Interlaken, écrit: « Je me fais un plaisir de vous informer que je suis parfaitement satisfait du résultat obtenu par votre Togal. J'ai toujours, avant son emploi, souffert d'insomnies et de douleurs nerveuses. Dès l'abord, j'ai envisagé votre remède comme un de ces médicaments empiriques sans aucune valeur; mais j'ai pu, par son emploi et son efficacité, me persuader du contraire. Aussi m'empresserai-je de recommander chaudement votre remède à la première occasion ». Tous ceux qui font un essai avec le Togal non seulement en cas de douleurs des nerfs et maux de tête, mais aussi contre les rhumatismes, la goutte, la sciatique, le lumbago et les douleurs articulaires et des membres seront aussi enthousiasmés du Togal que M. Dysli. Un essai est dans votre propre intérêt. Des autorités médicales recommandent les tablettes Togal. Dans toutes les pharmacies.

Canton du Valais

Le sauvetage de la Furka

On mande de Berne au « Journal de Genève »:

« Comme il fallait s'y attendre, la décision du Conseil fédéral de prêter son appui à la reconstitution financière du chemin de fer de la Furka provoque de nombreux commentaires. Elle a mis dans une grande colère certains journaux qui, pour des raisons étrangères aux intérêts en jeu, se sont toujours opposés à la remise en état de cette ligne importante avec le concours de la Confédération.

» La « Turgauer Zeitung» parle de « pression venant de l'ouest » (à laquelle le Conseil fédéral n'a malheureusement pas su résister) et tint à constater dès à présent que l'opinion publique n'accepte pas sans protester la participation de la Confédération dans une entreprise désespérée.

» Inutile de dire que la « Zuricher Post » appuie ces considérations: elle conteste tout intérêt général à un projet « basé sur la spéculation et mal commencé par une société française ». Si l'entreprise avait été prospère, personne n'aurait songé à y faire participer la Confédération; le journal zuricois en conclut que celle-ci ne doit pas non plus intervenir quand les affaires vont mal. Il faut espérer, dit-il, qu'il se trouvera aux Chambres fédérales un homme pour demander de quel droit le Conseil fédéral intervient dans une affaire à laquelle il est complètement étranger.

» Les arguments probants qui ont déterminé la décision du Conseil fédéral et qu'il a exposés dans son message n'ont pas convaincu, à ce qu'il paraît, la « Zuricher Post ».

Les doléances de la « Gazette de Thurgovie et de la « Zuricher Post » sont superflues. Il faut que ces deux organes soient bien peu au courant du mouvement intense qui s'est fait dans la Suisse romande autour du maintien de la Furka, et des prestations nombreuses et spontanées, offertes par les centres touristiques romands, pour émettre des considérations aussi exclusives et peu bienveillantes sur la participation fédérale au renflouement de cette ligne qui n'est pas seulement d'intérêt local, mais d'importance touristique commerciale et stratégique.

Le geste de nos deux confrères alémaniques est peu confédéral, il faut espérer que leurs voix resteront isolées et seront sans nul écho.

BAPTÊME DU DRAPEAU DU DISTRICT D'HÉRENS

On nous écrit de Sion:

Dans le courant du prochain printemps aura lieu à Vex le baptême du drapeau du district d'Hérens.

Ce drapeau a pu être confectionné grâce à la souscription faite par les députés conservateurs du district d'Hérens, nommés en l'année 1918.

D'une bienfacture irréprochable le nouvel emblème a été confectionné par la maison très connue, Kurer, Schœdler & Cie., à St-Gall; il porte d'un côté les armes du district entourées d'une couronne de fleurs des alpes et de l'autre une reproduction de la Dent-Blanche, embellie par le soleil couchant et entourée de ces mots symboliques: « La Patrie est sur nos monts ».

Nous ne doutons pas que la fête d'inauguration de la nouvelle bannière sera une journée de joie et d'harmonie pour le district d'Hérens et souhaitons que les plis soyeux de ce drapeau ne flottent que pour annoncer aux populations de ce district des évènements heureux et des années prospères.

ASSOCIATION DES « AMITIÉS BELGO-SUISSES »

Voyage en Belgique

La section valaisanne des « Amitiés Belgo-Suisses » organise, d'entente avec des groupements économiques belges, un voyage d'études en Belgique, voyage dont les négocciants, commerçants et industriels tireront un profit spécial.

Il va de soi que les participants sont autorisés à se faire accompagner de leurs épouses et de leurs jeunes filles. Les dames sont toujours les bienvenues aux « Amitiés Belgo-Suisses ».

Toutefois, le voyage ne pourra s'effectuer que si le nombre des inscriptions atteint le chiffre de vingt. Le prix, grâce au change, et à certaines facilités promises, sera des plus abordables, mais définitivement fixé et porté à la connaissance des intéressés que lorsque tous les participants se seront annoncés. Les membres de l'Association bénéficieront d'un rabais de Frs. 20.—. Des guides spécialement qualifiés et gratuits seront à la disposition des excursionnistes. La course s'effectuerait, sauf imprévu, du 20 au 25 avril avec l'itinéraire suivant:

1er jour: Départ de Bâle, par un train du soir.

2me jour: Matin: à Tervoueren par tramway (visite du Musée colonial);
Après-midi: Bruxelles, visite de la Foire commerciale (parc du Cinquantenaire).

3me jour: Visite de la ville et du port d'Anvers.

4me jour: Charleroi et descente dans une mine.

5me jour: Liège, visite de la ville et de quelques fabriques.

6me jour: Matinée libre à Bruxelles.
Après-midi: départ pour Bâle.
Arrivée à Bâle dans la nuit.

S'inscrire jusqu'au 15 mars, soit auprès du Président de la Section, Jn.-Ch. de Courten, soit auprès du Secrétaire, William Haenni, tous deux à Sion. (Communiqué)

Autour des élections

AVANT LES ÉLECTIONS

Une assemblée a eu lieu jeudi, à Viège, d'une partie des délégués présents à l'assemblée conservatrice de dimanche, à Sion; elle était présidée par M. l'avocat Métry, de Loèche.

L'assemblée, après échange de vues, a protesté contre le refus de 2 candidats dans le Haut-Valais et l'évincement du candidat constitutionnel, M. Burgener.

Une liste dissidente a été établie portant MM. J. Burgener, O. Walpen, J. Kuntschen et de Chastonay; le cinquième siège est laissé en blanc.

Déclaration

On nous prie d'insérer la déclaration suivante:

« Le soussigné déclare que, à l'encontre de tous les autres bruits, il maintient sa candidature comme il a été décidé à l'assemblée des délégués à Sion et refuse toute participation à une liste dissidente.

» O. Walpen, président, Brigue ».

CONVOCATIONS

Parti Conservateur-progressiste

Les électeurs du parti conservateur-progressiste de la Ville de Sion sont convoqués en assemblée générale, ce soir vendredi, à 20 h. 45 dans la grande salle de la Maison populaire.

Elections législatives.
Elections du Conseil d'Etat.
Renouvellement statutaire au Comité.

Tous les électeurs de la ville et de la banlieue comprendront l'intérêt de cette réunion populaire, aussi se feront-ils un devoir d'y assister.

Pour le Parti Conservateur-Progressiste
de la Ville de Sion,
Le Président: Henri de Preux

Assemblée libérale-démocratique

Tous les citoyens libéraux de la ville de Sion et de la Banlieue, sont convoqués pour l'assemblée populaire qui aura lieu ce soir vendredi, à 8 h. ½ à l'Hôtel de la Gare.

Le Comité.

LA SITUATION

Jamais situation ne fut plus embrouillée Les délégués conservateurs réunis dimanche dernier à Sion ont établi une liste portant: MM. Maurice Troillet, conseiller d'Etat; Jos. Kuntschen, conseiller d'Etat; Paul de Cocatrix, préfet de Martigny et Oscar Walpen, président de Brigue. Le nom du Dr Georges Lorétan, proclamé candidat à l'assemblée libérale de Martigny, ne figurera pas sur cette liste, la Constitution valaisanne ne permettant pas la présentation de deux candidats du même district au Conseil d'Etat.

Le parti libéral-radical présentera une liste portant le nom de son candidat et ceux des candidats conservateurs désignés par l'assemblée de Sion. De son côté, l'assemblée de Viège, réunie jeudi a établi une liste dissidente portant entre autre deux candidats du Haut-Valais. On parle encore d'autres listes dissidentes qui se feront jour au dernier moment.

Le système des élections du Conseil d'Etat par le peuple passe par une rude épreuve. Y résistera-t-il? On ne le pense pas, mais le peuple tient à ses prérogatives comme l'enfant à son hochet.

ASSEMBLÉE DE MARTIGNY DES DÉLÉGUÉS LIBERAUX-RADICAUX

La grande salle de l'Hôtel de Ville de Martigny était trop petite, mercredi, pour contenir les quelques centaines de délégués et d'auditeurs venus pour participer à l'assemblée libérale-radicale du canton.

A 2 h. 30, M. Marc Morand, président du comité central, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux délégués, au nombre de 253 et rappelle les motifs de la présente réunion où le parti agira franchement et loyalement.

Il donne ensuite lecture d'une lettre de M. le député Maurice Charvoz, qui, malade, ne peut assister à regret à l'assemblée, et souhaite bonne entente, union et concorde dans les graves décisions qui vont être prises.

M. le président donne aussi lecture de la correspondance échangée avec le parti conservateur, sur l'attribution d'un siège à la minorité; il proteste contre la manœuvre des conservateurs tendant à accorder un siège au parti libéral dans le Centre et non dans le district de Sion comme cela avait été demandé.

Puis la discussion est ouverte sur le principe de la collaboration de la minorité au gouvernement; ce principe est appuyé par le comité central et les membres de la Gauche du Grand Conseil.

Principe de la collaboration aux affaires gouvernementales

M. le député Camille Crittin déclare qu'un parti qui a pris le rang de grand parti comme le parti libéral, s'il veut modifier la mentalité et l'esprit d'un gouvernement et y apporter les réformes nécessaires doit nécessairement faire partie de ce gouvernement, attendu que pour assainir l'air vicié d'une maison, il faut y entrer. Cette collaboration est de nature à relever le prestige du parti de la minorité aux yeux des concitoyens; en outre, et surtout, le but de ce parti est d'arriver à conquérir le pouvoir, et à faire flotter le drapeau libéral au fronton du palais gouvernemental. Le parti libéral-radical valaisan est le dépositaire de la doctrine libérale-radicale suisse. Mais en face de la tournure des choses à l'Etat, M. Crittin a acquis la conviction qu'une participation de son parti n'est plus indiquée, et ceci pour les raisons suivantes: les conservateurs valaisans sont en train de lancer le pays dans une triste aventure; qu'au gouvernement toute initiative libérale est obstruée, le représentant de la minorité n'a dès lors plus qu'un rôle purement passif, platonique, et doit se borner à enregistrer les votes de la majorité; le parti socialiste ayant réussi à pénétrer dans le Grand Conseil, la majorité s'est trouvée en face de deux partis politiques d'opposition et pour y faire face, s'est contentée d'opposer une fin de non-recevoir systématique à ses deux adversaires.

Le parti libéral doit, en conséquence, se désolidariser d'avec la majorité dans les actes arbitraires qui lui sont propres, soit la situation économique et financière néfaste dans laquelle elle se débat, afin que le peuple se rende enfin compte que cette déplorable situation n'est imputable qu'au régime majoritaire.

L'orateur ajoute qu'après avoir exprimé son opinion personnelle, il s'en remet à la décision de l'assemblée et déclare, en terminant, que si la collaboration est décidée, les organes du parti conservateur devront donner, en retour de cette collaboration, des contre-prestations, soit une participation plus effective de la minorité dans l'administration de l'Etat. M. Crittin, si satisfaction n'était pas accordée à la minorité, préconise, au cours de la prochaine législature, la préparation d'une rupture avec le gouvernement conservateur, et une ligne de conduite future à suivre par les libéraux, et la création d'un secrétariat permanent.

M. Camille Défayes dit que pour sa part, il est prêt à déposer son mandat de juge au Tribunal cantonal, si l'on devait conclure, par ce qu'il va dire, que son opinion soit entachée de l'intérêt qui l'attache à son siège. Il appuie la proposition du comité central, pour le maintien de la collaboration, démontrant que de 1856 à 1895, où toute collaboration de la minorité avait cessé, le parti libéral n'a rien gagné à cette attitude. Ce n'est qu'en 1895, par sa collaboration, qu'il a pu obtenir un siège au Conseil d'Etat, par l'entrée de M. Jules Ducrey au gouvernement. Cette collaboration est indispensable au bien du Canton, mais pas avec pieds et mains liés. L'orateur rappelle les réformes dues à l'initiative de la minorité, mais il faut savoir s'imposer; il ne partage pas, en celà, la manière de voir de M. Crittin. Quant au rôle joué par le parti socialiste au Grand Conseil, il faut reconnaître que l'intervention de M. Dellberg fait plus de bruit que d'effet; le député socialiste a d'ailleurs perdu la confiance de ses électeurs; il faut donc continuer à travailler avec le gouvernement, mais faire un travail sain et méritoire.

M. Défayes constate, en effet, une opposition systématique des conservateurs envers les libéraux, dans ce cas, il faut travailler seul. Si la majorité, par ses procédés cherche la rupture, il y aura lieu, alors, de l'accepter, en en laissant toute la responsabilité aux conservateurs. Une expérience de 35 ans dans la vie politique permet à l'orateur de déclarer que le moment n'est pas venu, pour les libéraux, de prendre l'initiative d'une rupture dangereuse dans les circonstances difficiles que nous traversons, et, pour ces motifs confirme qu'il est d'accord avec le comité central pour le maintien de la collaboration.

M. Jules Couchepin dit que la question fondamentale de la collaboration est une petite bataille entre vieux et jeunes libéraux. La collaboration est nécessaire, il faut être dans la maison pour en voir les lézardes. L'opposition fera bloc contre les conservateurs. Une non collaboration produirait un mauvais effet aux yeux du public. L'infiltration conservatrice au Conseil fédéral est un indice qu'il ne faut pas oublier, les deux membres conservateurs qui y ont été appelés ont réussi à prendre une grande influence.

M. Crittin n'a pas eu l'intention de soulever un débat; les deux thèses ont du bon; il souligne l'ardeur des jeunes combattue par les anciens; il ne conteste pas l'expérience de ces derniers, mais il craint qu'ils ne se se rendent pas suffisamment compte que le parti est entraîné dans une aventure, les jeunes voient avec des yeux peut-être plus neufs. Toutefois, par discipline, M. Crittin déclare s'incliner devant le vœu du Comité central.

M. Léon Martin, de Monthey, rappelle la dernière assemblée de Martigny, qui décida d'appuyer la collaboration; il exprime le vœu que le Conseil d'Etat soit élu par représentation proportionnelle et engage les députés libéraux à soulever la question au Grand Conseil, mais sans que ce soit là une concession, mais un droit reconnu et inscrit dans la Constitution. Il termine en appuyant le Comité central pour la collaboration.

Après ces divers plaidoyers, l'assemblée décide la continuation de la collaboration au pouvoir.

Les candidats

Le deuxième objet à l'ordre du jour porte la désignation du candidat.

M. Bussien, Port-Valais, ouvre la série des proposition en demandant la confirmation de M. Delacoste au siège de la minorité.

M. Trottet, président de Monthey, propose également le maintien de M. Delacoste, qui mérite toute confiance; ses états de service parlent pour lui: 50 ans d'activité politique, 24 ans à la tête de la commune de Monthey, où il s'est montré administrateur prudent et dévoué; il est partisan d'un régime d'économies sévères dans son département, a toujours fait preuve d'une parfaite loyauté dans les affaires de l'Etat, il a certes bien mérité de la patrie et de son parti.

M. Flavien de Torrenté, au nom des délégués du district de Sion, propose M. Dr Georges Lorétan. C'est un homme nouveau, plein d'initiative et agissant; rappelle que M. Delacoste a déclaré, il y a quatre ans, qu'il n'acceptait son mandat que pour un court terme; le Conseil d'Etat a besoin de rajeunissement; les libéraux ont, dans le Centre, une lutte opiniâtre à soutenir, la candidature Lorétan est donc indiquée, d'autant plus que le

centre n'a jamais rien demandé jusqu'ici. D'ailleurs, M. Delacoste a mis son mandat à disposition; il faut que Sion et Monthey s'accordent sur ce point, l'assemblée décidera, en considérant les raisons qui militent en faveur de la candidature Lorétan.

M. Léon Martin ne comprend pas l'argumention du délégué sédunois. Les libéraux se trouvent en présence d'une concession, on est donc obligé d'accepter ce que la majorité nous offre. Or le district de Sion est déjà représenté au Gouvernement par M. Kuntschen, il n'y a donc rien à espérer dans ce district pour les libéraux. M. Martin croit comprendre que Sion rompt en ce moment une lance pour l'avenir en faveur d'un candidat sédunois, mais il n'y a rien à faire pour le moment. Toute autre candidature présentée par un district vacant serait avenue, celle de Sion provoquerait l'établissement d'une liste dissidente, ce à quoi les délégués de Monthey se refusent catégoriquement. Ou liste d'entente avec les conservateurs ou abstention.

Le moment est grave, la journée est historique! s'écrie l'orateur. D'ailleurs, M. Lorétan n'est pas originaire de Sion, mais de Loèche. Sion a eu déjà son représentant dans la personne de M. Jules Ducrey. Il doit y avoir là une manœuvre du parti conservateur, qui, sentant la scission dans son camp cherche à la provoquer chez les libéraux. M. Delacoste a toujours rempli dignement son mandat si difficile et délicat, ne donnons pas, chez nous, l'exemple des scènes regrettables passées à l'assemblée du parti adverse. M. Delacoste est un magistrat sans reproche, on ne saurait sans ingratitude lui demander de sacrifier une situation justement acquise.

M. E. Stalder, délégué des communes villageoises du Centre, fait remarquer que pour combattre l'aristocratie régnante, il faut un homme actif et agissant, toute apathie serait dangereuse; il fait appel à la solidarité pour appuyer la candidature Lorétan, qui constituerait un grand apport moral au parti.

M. de Torrenté estime que la décision de l'assemblée conservatrice est un soufflet aux libéraux; elle a cherché à jeter la confusion sur la revendication libérale qui exprimait le vœu d'obtenir un siège dans le district de Sion et non au Centre.

M. Trottet proteste contre les paroles de M. Stalder, quand il parle d'apathie politique des libéraux, l'activité des Montheysans est indiscutable. Si M. Lorétan était proclamé candidat aujourd'hui, les conservateurs ne l'accepteraient pas, car ils ne voudront pas « débarquer » M. Kuntschen. Une lutte entre les deux candidats rivaux ne laisse aucun doute sur l'échec de M. Lorétan. Tandis que la candidature Delacoste est assurée de l'appui des conservateurs.

M. Martin demande comment le délégué sédunois envisage la situation, si la candidature Lorétan n'est pas acceptée par les conservateurs.

M. de Torrenté croit que la candidature Kuntschen n'est pas sûre de prévaloir, si toutes les voix radicales se portent sur Lorétan. Celle de M. Lorétan serait en tout cas une protestation.

M. Eugène de Lavallaz, ancien conseiller national, se dit écœuré par les agissements des adversaires politiques dans les affaires de la commune de Collombey-Muraz; il n'a plus prit part aux assemblées politiques depuis 6 ans, mais en face des graves évènequi se préparent, il a jugé utile de sortir de sa tour d'ivoire. L'orateur constate que le parti adverse cherche la scission du parti libéral et qu'on cherche à débarquer M. Delacoste comme on a débarqué d'autres Conseillers d'Etat qui ne plaisaient plus à certain groupe. Les conservateurs n'accepteront pas la candidature Lorétan, le siège attribué à Sion étant déjà occupé et au lieu de 4 sièges, c'est 5 sièges que les adversaires s'arrogeront. C'est pourquoi Monthey ne peut pas, toute personnnalité à part, s'incliner devant la candidature Lorétan.

Ce qu'il faut, c'est une solution pratique et non une politique de casse-cou, une non-collaboration serait préférable.

M. Stalder propose d'établir une liste de candidats avec les noms des conservateurs, mais on remplacerait le nom de M. Kuntschen par celui de M. Lorétan, peut-être cela réussira-t-il?

M. Joris, de St-Maurice, remarque qu'on ne peut pas tabler sur des probabilités; ce qui est certain c'est que les électeurs n'accepteront pas cette combinaison; il appuie la candidature Delacoste.

M. Dr Georges Lorétan dit qu'il est mal placé pour parler de cette candidature, il veut seulement dissiper un malentendu. Il dit que c'est avec beaucoup d'hésitation qu'il a accepté une candidature dans des circonstances difficiles, il a dû s'incliner devant la volonté du groupe de Sion, et c'est dans l'intérêt du parti auquel il est attaché par toutes les fibres de son âme, qu'il a accepté. Il ne se dissimule pas la tâche ardue qui attend tout candidat au gouvernement, en face d'une dette de 30 millions et d'un régime fiscal des plus difficile. On lui a reproché de n'être pas de Sion, son arbre généalogique est là pour prouver le contraire. Quant à sa foi politique, elle appartient résolument à la Gauche, il n'est pas libéral « à l'eau de rose », il ne se laissera dominer par personne si on l'envoie au gouvernement et travaillera dans l'intérêt supérieur du pays. On le jugera à ses actes.

M. le président Morand fait observer que, par délicatesse, M. Delacoste n'a pas voulu prendre la parole pour soutenir sa candidature, il adresse à l'honorable Conseiller d'Etat un vibrant éloge, et recommande à l'assemblée l'union et la concorde, quel que soit le résultat du scrutin du vote qui va intervenir.

MM. Dr Pierre Dénériaz, de Sion, et Antoine Chappex, de Monthey, fonctionnent comme scrutateurs.

Votants: 253; bulletins blancs: 2; valables 251; majorité 126.

M. Lorétan obtient 151 voix, M. Delacoste 100.

Après avoir enregistré ce vote, l'assemblée discute longuement la question de savoir comment la candidature Lorétan sera portée aux élections du 1er mars. Les avis sont partagés. MM. Martin, Traveletti, Morand, Défayes, Crittin, Couchepin, Arlettaz, de Torrenté prennent successivement la parole, et c'est finalement la proposition Crittin qui l'emporte, à savoir que les libéraux porteront sur leur liste les 4 candidats conservateurs désignés par l'assemblée conservatrice, plus la candidature Lorétan.

Renouvellement du Comité central

M. le président Morand annonce le désistement irrévocable du vorort Martigny.

On propose Monthey ou Sion, qui refusent tous deux. En conséquence, le comité restera en charge jusqu'après les élections du 1er mars et qu'une réunion prochaine constituera le nouveau comité.

Ce qui se dégage de l'ensemble de cette assemblée, c'est qu'elle fut digne, correcte et ses discussions courtoises.

L'attitude des principaux représentants du parti a montré une volonté ferme de défendre leur point de vue. Les Montheysans ont donné à leur concitoyen, M. le Conseiller d'Etat Delacoste, de chaux témoignages d'estime et d'attachement, et certes, M. Delacoste les méritait à tous égards.

Chronique militaire

LES COURS DE RÉPÉTITION EN 1925

Les cours de répétition suivants sont annoncés pour la Ire division:

Régiment d'infanterie 1: 1er au 13 juin.
Régiment d'infanterie 2: 4 au 16 mai.
Régiment d'infanterie 3: 18 au 30 mai.
Régiment d'infanterie 4: 20 avril au 2 mai
Régiment d'infanterie 5: 17 au 29 août.
Régiment d'infanterie 6: 31 août au 12 sept.
Cp. cyclistes 1: 1er au 13 juin.
Gr. mitr. attelés 1: 15 au 27 juin.
Gr. de dragons 1: 19 au 31 octobre.
Gr. d'art. camp. 1: 24 avril au 9 mai.
Gr. d'art. camp. 2; batt. 4 et 5: 30 juillet au 14 août.
Batt. camp. 6: 8 au 23 mai.
Gr. art. camp. 3; 14 au 29 août.
Gr. art. camp. 4: batt. 16: 6 au 21 juillet.
Batt. 17: 9 au 24 sept.
Batt. 18: 6 au 21 juillet.
Gr. obusiers 25: 22 juillet au 6 août.
Cp. de sap. I, II, III/1: du 29 juin au 11 juillet.
Cp. de sap. de mont. IV/1: du 29 juin au 11 juillet.
Cp. de pionniers télégraphistes 1: du 5 au 17 octobre.
Cp. de pionniers télégr. de mont. 1: du 5 au 17 octobre.
Cp. de pionn. signaleurs 1: du 5 au 17 oct.
Groupe sanitaire 1: du 13 au 25 juillet.
Groupe sanit. de mont .1: du 5 au 17 oct.
Groupe des subs. 1: du 18 au 30 mai.

UEN TOMBE GALLO-ROMAINE A FULLY

A Beudon, près Fully, en défonçant un champ, M. Adolphe Ançay a mis au jour deux squelettes humains dont l'un muré dans une tombe de dalles taillées. Près de ces squelettes on a trouvé huit bracelets en bronze de l'époque gallo-romaine, une roue solaire et d'autres objets. Enfin, près de la tête d'un des squelettes, il y avait un vase de terre de la contenance d'environ un litre, appartenant à un type romain assez commun.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la correspondance publiée dans la « Feuille d'Avis » et signée de Crouja, au sujet de la propagande de M. le député Dellberg. Vous pourriez, sur la même personne de M. Dellberg, poser encore cette question: Comment se fait-il que M. Dellberg, qui prétend enseigner ou prêcher la morale en politique dans es centres de la classe ouvrière du Bas-Valais, en cherchant à dénigrer toutes les autres autorités du canton, n'arrive plus à garder la même popularite dans son propre centre de Brigue et de Naters, où se trouve le gros du personnel ferroviaire et fédéral? Mystère!

Ne paraît-il pas un peu étonnant que, malgré toute la bonne volonté dont il croit faire preuve et dont il prétend être le seul à pouvoir favoriser la classe ouvrière en Valais, il voie d'autre part son étoile baisser dans son propre district! Est-ce peut-être parce qu'il prête une activité un peu trop intéressée pour lui-même, comme celle à la Coopérative, que son influence va en s'amoindrissant dans son Haut-Valais.

Il est toujours plus facile de dénigrer la personnalité du prochain que de se conformer soi-même au précepte de la raison.

Chronique Locale.

AUX ELECTEURS DE LA COMMUNE DE SION

Les électeurs de la Commune de Sion sont informés que l'ouverture du scrutin pour les élections du Conseil d'Etat et des députés au Grand Conseil pour la période 1925-29 aura lieu à la Salle bourgeoisiale et à la grande salle de l'Hôtel de Ville comme suit:

Samedi, 28 février, de 17 h. à 18 h. ½
Dimanche, 1er mars, de 10 h. à 13 h.

CINÉMA POPULAIRE

Par suite des réunions politiques qui auront lieu vendredi et dimanche, la direction du Cinéma Populaire a décidé de ne pas donner de représentation vendredi et samedi soir. Elles seront renvoyées à dimanche et lundi soir à l'heure habituelle.

DANS LES SOCIÉTÉS

Caisse populaire d'assurance-maladie — Les membres de la Caisse populaire d'assurance-maladie de Sion sont convoqués en assemblée générale pour dimanche le 1er mars, à 14 heures, au Café Frossard, avec l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du protocole; 2. approbation des comptes; 3. rapport annuel; 4. nomination des délégués; 5. exclusion des membres; 6. divers.

Les membres sont priés d'assister nombreux à cette assemblée. Le Comité.

PHARMACIE DE SERVICE

SERVICE RELIGIEUX

Dimanche, le 1er mars

A la cathédrale. — 5 h. ½, 6 h., 6 h. ½ et 7 h. ½ messes basses. 7 h. messe et communion générale pour les hommes de la Ligue eucharistique. 8 h. ½ messe basse, instruction française. 10 h. grand'messe, lecture en allemand de la lettre pastorale de Sa Grandeur l'Evêque du diocèse. 11 h. ½ messe basse, instruction française.

Le soir. — 4 h. vêpres capitulaires. 6 h., dévotion du S. Cœur de Jésus; chapelet et bénédiction.

A St-Théodule. — 8 h. ½ office pour les écoles allemandes. 9 h. ½ office pour les écoles des filles.

Au collège. — 7 h. messe basse. 8 h. ½ messe chantée, sermon français. 10 h. office pour les écoles des garçons.

ÉTRANGER

DEUX SUISSES SONT ATTAQUÉS A PALERME

Les journaux italiens annoncent que deux ingénieurs suisses, MM. Walther Hausel, 35 ans et Emile Morf, 36 ans, travaillant dans une brasserie de Palerme, y retournaient en voiture lorsqu'ils furent assaillis par six individus armés de fusils et de cannes qui, ayant arrêté le cheval, se jetèrent sur eux.

Mais les deux Suisses, doués d'une force peu commune, descendirent de la voiture et firent face à leurs agresseurs avec un grand sang-froid. M. Morf réussit même à s'emparer du fusil d'un des individus tandis que son collègue terrassait deux autres assaillants.

Aux appels des deux ingénieurs plusieurs personnes accoururent et les agresseurs, qui ne s'attendaient pas à une aussi énergique résistance prirent la fuite sans demander leur reste.

CINQUANTE ANS DE RÉPUBLIQUE

Mercredi, M. Painlevé président, rappelle à la Chambre française qu'il y a 50 ans que l'Assemblée nationale vota la loi fondamentale de la charte républicaine, dite loi relative à l'organisation des pouvoirs publics. La constitution républicaine était votée. Sans doute la république naissante était faible et menacée: « C'était, a dit un homme d'Etat, une petite flamme, sur laquelle soufflait des vents ennemis ».

Sans doute, elle se ressentit des incidents et des intrigues, des oppositions violentes ou secrètes qui avaient présidé aux discussions. Pourtant, elle offrit à la démocratie française un cadre où elle pourrait développer ses aspirations généreuses et ses instincts d'égalité et de justice.

MILAN ENVAHIE PAR LES GAZ

Par suite du trafic intensif sur les li- lignes de trmway de la ville de Milan, les câbles principaux d'énergie électrique en ville ont été brûlés. La circulation des tramways a dû être suspendue au cours de la journée de mardi; elle fut reprise vers le soir à l'heure de sortie du personnel des bureaux et des établissements. Le service des transports a été complété par des camions. On signale, en outre, la rupture de plusieurs conduites à gaz. Des émanations de gaz ont envahi les appartements. Une rue entière, la via Laura Mantagazza, a été noyée par des émanations intenses de gaz asphyxiants. Les secours nécessaires furent heureusement portés aux personnes en danger.

COLLISION D'AVIONS

A Roissy, arrondissement de Pontoise, en France, trois avions militaires revenaient ensemble lorsqu'un quatrième survint et heurta le premier d'entre eux. Les deux avions tombèrent. Dans le premier, il y eut deux tués. Les occupants du deuxième sont intemnes.

Commune de Sion

AVIS

AUX ELECTEURS DE LA COMMUNE DE SION

Les électeurs de la Commune de Sion sont informés que l'ouverture du scrutin pour les élections du Conseil d'Etat et des députés au Grand Conseil pour la période 1925-29 aura lieu à la Salle bourgeoisiale et à la grande salle de l'Hôtel de Ville comme suit:

Samedi, 28 février, de 17 h. à 18 h. ½
Dimanche, 1er mars, de 10 h. à 13 h.

Sion, le 25 février 1925.

L'ADMINISTRATION.

Sténo-Dactylographe demandée

pour bureau d'avocat du canton de Neuchâtel.

S'adresser Maurice Gay, Sion.

Canada

2me choix et déchet, à bas prix, chez **S. Maytain, Sion.**

CHANGE A VUE

(Cours moyen)

27 février

	demande	*offre*
Paris	26,60	27.—
Milan	20,90	21,20
Londres	24,65	24,80
New-York	5,17	5,24
Vienne (le million)	73.—	74.—
Bruxelles	26.—	26,40

Feuilleton du « *Journal et Feuille d'Avis du Valais* » No 5

De toute son âme

par René BAZIN

Là vraiment il fut sans reproche. A cause d'elle, il devint presque sobre; il économisa; il rompit d'anciennes camaraderies, qu'il eût conservées pour lui-même, mais qui auraient pu choquer la petite; il commit même cette faiblesse d'apprendre un peu de cuisine. N'était-ce pas presque nécessaire? Henriette venait d'entrer en apprentissage. Elle était un peu longue, pour son âge, et si épuisée le soir, quand elle revenait de l'atelier, à près de huit heures! Lui, dès six heures et demie, il était libre. Alors, il avait pensé: « En me dépêchant de quitter l'usine de l'île Gloriette, à supposer même que je m'attarde à reconduire un ami, je gagne trois quarts d'heure sur la petite. Si je lui faisais son souper? Ça ne serait-il pas plus gentil que de souper chacun de son bord, à la crèmerie? A son âge, c'est bon d'être gâté un peu ». Il l'avait gâtée. Il avait pris des leçons de la mère Logeret, la voisine du premier étage, qui avait été cuisinière dans un château. Ses souvenirs du régiment le servaient également. De sorte que, chaque soir, quand elle ouvrait la porte de l'appartement de son oncle, Henriette trouvait son couvert mis, deux plats de terre sur le fourneau, et le bonhomme assis sur une chaise, et qui disait invariablement:

— Comme tu arrives tard, mon enfant!

Les mêmes soins, qui lui avaient concilié l'affection d'Henriette, il les avait eus, d'abord, pour Antoine. Il s'était efforcé de tenir la balance égale entre le frère et la sœur. Mais Antoine avait une si étrange nature, si peu attachante, si peu sûre! Il était remarquablement intelligent et adroit, mais d'un orgueil qui ne pardonnait aucune réprimande, ni aucune correction. Il acceptait, dans les premières années, l'autorité de l'oncle Madiot, mais, à cet âge même ou l'enfant comprend, d'ordinaire, les raisons de sa dépendance, sa soumission, à lui, était restée toute physique. On ne parvenait pas à gagner la confiance de ce gamin à mine fureteuse, qui connaissait tout le monde et toutes choses dans le quartier. Son ambition était d'échapper à une dépendance quelconque.

Lui aussi, de bonne heure, il avait travaillé à la fabrique Lemarié. Et puis, tout à coup, à quinze ans, il avait quitté l'usine, quitté la maison de la rue de l'Ermitage, loué une mansarde en ville, et s'était mis en apprentissage chez un ajusteur mécanicien. Depuis lors, les liens étaient presque rompus entre lui, Henriette et le vieux Madiot. Non seulement la vie de famille avait cessé, mais Antoine ne montait jamais plus l'escalier du logis où habitaient sa sœur et son oncle. Il les rencontrait dans les rues, leur parlait un instant, prétextait une affaire, et s'échappait.

Ce départ inexpliqué, cette attitude sourdement hostile, subitement prise, et que n'avaient pu vaincre ni les avances d'Henriette ni ses prières, ni ses reproches tendres, étaient le grand chagrin de la jeune fille. Par bonheur, elle ignorait le motif, car le motif c'était elle-même.

Antoine avait appris l'histoire de sa propre famille par hasard, au cabaret, un jour qu'il buvait avec un contremaître de la fabrique, un homme que le vin faisait trop parler. L'histoire remontait à plus de vingt ans en arrière. Elle ressemblait à beaucoup d'autres, hélas! inconnues ou vaguement soupçonnées, qui ne mettent en péril et en honte que des pauvres. La mère était alors une jolie petite ouvrière, toute rose, toute blonde, venue de Quimperlé, où elles ont la tête légère, avec la grand'maman Mélier, pour gagner de quoi vivre dans la ville renommée, Nantes. Et comme on était à la fin du printemps, elle avait rapidement trouvé à se placer parmi les quatre cents femmes qui travaillaient à écosser des pois pour la fabrique de conserves de M. Lemarié. C'était un monde louche, ramassé dans un coup de presse. On ne s'y gênait pas pour rire des mœurs faciles du patron, qui passait souvent parmi elles, assez joli homme, assez jeune encore, et si riche, si riche! On nommait celles qui avaient été ses maîtresses; plusieurs, les plus jolies. Jacqueline Mélier fut presque flattée d'être remarquée à son tour.

Une écosseuse de pois, une pauvresse, une étrangère sans protection et coquette un peu, la conquête était bien aisée. Il l'eut comme il avait eu les autres, pour des compliments, des broches en doublé et un peu d'argent.

Mais, presque tout de suite, l'aventure tourna au sombre. Quelques semaines s'étaient à peine passées que Jacqueline s'aperçut qu'elle allait être mère. Tout allait être révélé, le déshonneur serait public, la honte ineffaçable. Elle courut chez l'homme qui l'avait séduite, elle se jeta à ses pieds, le suppliant de la sauver. Il donna deux mille francs. Et, pour deux mille francs, il se trouva un pauvre aussi, un ouvrier errant, descendu des côtes de Brest à la quête du pain, qui consentit à épouser la jeune fille. L'enfant naquit après six mois de mariage: c'était Henriette Madiot.

La mère ne se consola jamais de sa faute. Elle en mourut lentement, consumée par la vue même de cette petite qui grandissait, et qu'elle adorait. Nulle créature plus soigneusement élevée et plus compliquée ne connut un art plus savant de se torturer soi-même. Elle n'eut, pendant dix ans, qu'une seule pensée. L'humble, la douce, la résignée qui cousait tout le jour dans l'angle de la fenêtre, avait son remords sous les yeux, et ne regardait que lui.

Toute sa vie, toute sa force s'était dépensée à se faire oublier. Mais elle-même ne pouvait oublier. Elle avait dit, dès le commencement du mariage, à son beau-frère Eloi Madiot:

— Je vous conjure de rester à l'usine Lemarié. Si vous y restez, vous, l'ancien soldat qu'on sait tout près de son honneur, les mauvais bruits tomberont. Promettez-moi de rester. Que la petite ne sache pas! Ni les autres, s'il en venait!

Il avait promis, il avait conservé sa place d'emballeur dans l'usine. Plus tard même, poussé par ce désir d'effacer les soupçons, Eloi Madiot avait fait travailler Antoine auprès de lui. Et, peut-être grâce à l'attitude de Madiot, qu'on craignait, à ses démentis répétés, le déshonneur avait été évité, les commérages s'étaient vite éteints.

A présent, dans le monde des pauvres gens, personne ne se souvenait plus. Les parents étaient morts, les anciens ouvriers de la fabrique disparus; les enfants avaient grandi dans une autre maison, celle de l'oncle; Henriette appartenait à une catégorie ouvrière différente et plus élevée; elle avait près de vingt-quatre ans, son frère vingt et un.

Malheureusement, Antoine savait ce triste passé. Il en avait conçu une haine vivace et presque universelle. Contre Henriette d'abord, l'intruse dont il jalousait la beauté, la distinction, la vie heureuse, surtout la place usurpée au foyer des deux Madiot, et, par un retour de l'esprit, les caresses mêmes qu'elle avait reçues jadis. Il lui arrivait de la croiser, dans les rues de Nantes. Le plus souvent, il la saluait de son air gouailleur, ou bien il la désignait à un camarade: « Est-elle chic, cette princesse-là? Si on dirait que j'ai été élevé avec elle! » Quelquefois, quand il était seul, il l'abordait, toujours pour lui demander de l'argent. Il gagnait de belles journées, mais il dépensait tout et au delà, avec des filles ou avec des camarades, dans les bals de barrières. Et quand l'argent manquait, il quêtait Henriette, sans honte: « Elle me doit, pensait-il, elle a eu plus que sa part, chez nous » La jeune fille donnait, se gênait même pour donner, parce qu'elle espérait le ramener à elle.

Il en voulait à l'oncle Eloi d'avoir subi l'influence d'Henriette; de l'avoir lui-même autrefois, placé chez les Lemarié, d'y être demeuré. Entre eux, il y avait le secret que chacun gardait pour soi, parce que les entrevues étaient rares et banales; parce qu'Eloi Madiot ne croyait pas possible qu'Antoine fut infor-

Prêts

sur hypothèques, nantissement et cautionnements

Obligations à 5 1/2 %

Banque Coopérative Suisse

MARTIGNY — SIERRE — BRIGUE

Université de Bâle

Vient de paraître le programme des cours pour le semestre d'été 1925. Il sera expédié sur demande contre envoi de 70 cts. en timbres) par le secrétariat, Rheinsprung 11.

Afin de permettre aux étudiants romands d'approfondir leur connaissance de la langue et de la littérature allemande, tout en poursuivant leurs études spéciales on a organisé des

COURS SPÉCIAUX de LANGUE et de LITTÉRATURE ALLEMANDES

qui seront donnés en allemand par Messieurs les professeurs HOFFMANN, ZINKERNAGEL, ALTWEGG et STEINER.

Dépositaire: J.-B. Sauthier, Sion

Chauffer-Cuire-Laver-Repasser

Fabrique de Fourneaux Fursee S.A.

Demandez prix-courants

Charbon-Bois-Gaz-Electricité

Succursale: Place Riponne, Lausanne

Dépositaire: J.-B. Sauthier, Sion

Boucherie Neuenschwander

Avenue du Mail 17, Genève

Bœuf à rôtir le kg. fr.	2.80
Bœuf à bouillir	2,40
Graisse de rognon	1,50
Quartier pour saler	2,60

Se recommande.

BoucherieRouph

Rue de Carouge 36

Téléphone Stand 20,59

—— GENEVE ——

expédie

bouilli, de 2,30 à 2,40 le kg.
rôti, de 2,70 à 2,80
graisse rognon 1,50.

Pour saler:

Quartier derrière, depuis 2,60
Quartier devant, depuis 2,40

— Service rapide —

SANG DE BOULEAU

Le seul remède spécifique, positif et naturel qui procure une abondante chevelure, guérit la chute, les pellicules, la calvitie et préserve le grisonnement. Plusieurs milliers des meilleures recommandations et nouvelles commandes. Grande bouteille frs. 3,75, Shampoing au sang de bouleau le meilleur 30 cts. Crême de sang de bouleau contre la sécheresse de la chevelure fr. 3.— et 5.— le pot. Savon de toilette à l'arnica fr. 1.20. Se trouve ds. beaucoup de pharmacies, drogueries, mag. de coiffeurs ou à la **Centrale des herbes des Alpes, au St-Gothard, Faido.**

Lettre de remerciement

à la Maison d'expédition de plantes médicin. Säntis (Fr. Inauen) Hérisau

Après avoir été guéri il y a 4 ans par vos excellents remèdes naturels, je m'adresse à nouveau à vous, parce que je me suis fortement refroidi et que de ce fait je souffre des rognons. Je suis convaincue que vous me soulagerez de nouveau au moyen de votre bon remède.

Mme Z.

Zweisimmen, 2 octobre 1924.

Urine du matin désirée.

Farina, Frères

—— GENEVE ——

Lecteurs !

Favorisez de vos achats les maisons qui insèrent dans ce journal

Maladies urinaires

VESSIE REINS

Vous qui souffrez de ces organes ou de maladies secrètes, récentes ou anciennes, prostatites, douleurs et envies fréquentes d'uriner, pertes séminales, faiblesse sexuelle, diabète, albumine, hémorroïdes, rhumatismes ivrognerie, obésité, goître, timidité, maigreur, etc., demandez en expliquant votre mal, au Directeur de l'Institut Dara Export, Case Rive 430, Genève, détails sur la méthode du célèbre spécialiste Dr Williams, de Londres.

✚ Dames ✚

Retards, Conseils discrets par Case Dara, Rive 430, Genève

Méthode régulatrice, discrétion. Suppression infaillible des **Retards.** Ecrire **Société Parisiana, à Genève.**

Madame DUPASQUIER-BRON

Sage-femme diplômée

Place du Port, 2, Genève

Pensionnaires - Soins médicaux

Prix modérés — Téléph. 42-16

CLINIQUE SUR FRANCE

Mme Vve Aubert

Sage-femme diplômée

Rue Chantepoulet No 9, Genève

Consultations — Pensionnaires

Prix très mod. Tél. 63-56 M.-Bl.

REGLES MENSUELLES

Remèdes régulateurs contre les retards mensuels.

Ecrire à H. NALBAN, pharm. 3, rue du Stand, Genève.

Publiez vos annonces dans la « Feuille d'Avis du Valais. »

Boucherie-Charcuterie

Tél. 68 — J. CALAME — Aigle

expédie excellente saucisse bovine à **Frs. 2,50** le kg. cervelas à **Frs. 3.—** la douzaine, saucisson, saucisse au foie, beau lard maigre, saindoux gar. pur, graisse mélange.

Prix spécial pour revendeurs.

Fromages et Vacherins

On expédie depuis 5 kgs. fromage gras extra à frs. 3,25 le kg.; 3/4 gras premier choix à frs. 2,85 le kg.; bon maigre tendre et salé à fr. 1,50 le kg.; Tilsit extra gras à frs. 3,10 le kg. Vacherin à fondue garanti à fr. 3,20 le kg.; Vacherin du Mont-d'Or, boîte de 2 kgs. à fr. 2,30 le kg. Fromage mi-gras 1er choix à frs. 2,46 le kg.

On reprend ce qui ne convient pas.

F. SCHRECKER, Avenches

Deux choses

sont nécessaires pour régénérer la chevelure perdue. Une boîte de

Sève Capillaire „NORMA"

qui coûte fr. 4,20 et un régime spécial de vie, pendant 4 mois. Succès garanti. S'adresser à

NORMA, case postale, BELLINZONA.

Vous apprendrez l'allemand

tout en vous préparant pour le commerce, l'administration, la banque, les postes, hôtels, langues étrangères ou cours supérieurs. (Cours de diplôme). Demandez le prospectus.

ECOLE DE COMMERCE GADEMANN, ZURICH.

Cirage - Crême

Selecta

Rend le cuir souple et durable

Brille rapidement et sans effort

ABONNEZ-VOUS AU

„Journal et Feuille d'Avis du Valais"

UNE MÉPRISE

Une exclamation imprévue m'accueillit au moment où, ayant posé ma valise sur le filet du compartiment de chemin de fer, je pris place sur la banquette:

— Comme on se retrouve! Il n'y a décidément que les montagnes qui ne se rencontrent pas, comment vas-tu ma vieille branche?

Je dévisageai le voyageur qui me posait cette question. Il avait le visage truculent et épanoui de l'honnête homme et du bon vivant, mais, malgré les plus violents efforts de mémoire, je n'arrivais pas à l'identifier.

Je ne me rappelais pas avoir vu ce visage-là quelque part, ni même ailleurs.

— Comme tu vois, répondis-je, ne voulant pas être en reste d'amabilité, d'empressement, ni de cordialité.

Je me demandais si j'avais affaire à un camarade de régiment, à un ami de collège ou à un ancien collègue du ministère, quand il me fit un compliment qui me causa quelque plaisir.

— Toujours jeune et beau, tu n'as pas changé mon vieux, tu es comme le Pont-Neuf, immuable.

— Que veux-tu, on se défend.

— Il me semble que c'était hier que nous faisions d'éperdues parties de billard chez la mère Bouldingue.

De quelle mère Bouldingue voulait-il me parler? Je n'avais jamais connu de mère Bouldingue ni fait de parties de billard pour la bonne raison que je ne pratique aucun jeu de café; mais mon interlocuteur paraissait tellement enchanté de me retrouver et d'évoquer de vieux souvenirs que je pensai qu'il serait charitable de ne pas l'informer de sa confusion.

— Et Gaudruche, qu'est-il devenu? me demanda-t-il.

— Il est mort, répondis-je au hasard.

— Ah! il est mort? Bah! c'était son droit; il faut laisser chacun libre d'agir comme il lui plaît... Et toi, tu as quitté définitivement Bordeaux?

Je n'ai jamais mis les pieds à Bordeaux. Ce n'est pas que le désir m'ait manqué d'y faire un long séjour, pendant la guerre, mais à cette époque mes occupations me retenaient du côté de Verdun. Je répondis simplement: « oui ».

— C'était ton droit....

Tout en prononçant cette sentence, le voyageur ouvrit une valise et se mit à m'offrir une aile de poulet, du jambon, des fruits.

J'avais fait un geste de refus; il ne me le laissa pas achever.

— Il ne manquerait plus que cela, s'écria-t-il; je suis trop content de te retrouver, je veux que tu partages mon menu.

Je dus souscrire à son injonction, déguster un repas délicieux, l'aider à vider des fioles contenant des vins exquis, fumer les cigares bagués d'or qu'il me tendit.

A la station où je devais prendre un embranchement, je lui fis mes adieux.

— Tu rentres à Paris? me demanda-t-il.

— Oui.

Il consulta un indicateur:

— Eh bien! tu as une heure à attendre, je ne veux pas te laisser seul, moi, je ne suis pas pressé, j'arriverai demain et si je n'arrive pas aujourd'hui, je suis trop heureux de t'avoir retrouvé.....

Je ne réussis pas à l'empêcher de mettre à exécution sa soudaine résolution. Il m'emmena au buffet, fit apporter le café le plus soigné, les liqueurs les plus fines et il m'obligea à les ingurgiter pendant qu'il ne tarissait pas en souvenirs sur des camarades communs que je n'avais jamais connus.

Au moment de mon départ, je fis le geste de tirer mon porte-monnaie.

— Non, s'écria-t-il, tu ne voudrais pas. Je ne suis pas un ingrat, et je n'oublierai jamais ce que tu as fait pour moi. Ah! le bon vieux temps, il n'y a encore que cela, va, pour vous rappeler de bons souvenirs, si je n'étais pas si pressé je t'accompagnerais jusqu'à Paris....

Il me reconduisit au train, me tendit encore des cigares et, au moment où le convoi démarrait:

— Ah! sapristi, s'écria-t-il, faut-il que je sois bête?

Et, en me mettant de force dans la main, deux billets de cent francs, il ajouta:

— Excuse-moi si je ne te les ai pas rendus plus tôt, hein, mais tu vois, je n'ai jamais oublié ce que je te devais et si l'on se rencontre un jour, j'espère te démontrer que tu n'as pas eu affaire à un ingrat....

Montenailles.

—o◆o—

PETITES RECETTES PRATIQUES

Conservation du raisin frais

Voici le procédé employé en Russie pour conserver dans toute leur fraîcheur pendant une année au besoin des grappes de raisin.

On choisit de belles grappes qui n'ont pas été meurtries, on les débarrasse à l'aide de ciseaux, des grains avariés ou froissés. On les dépose sur un lit de poudre de liège dans le fond d'un tonneau.

On les saupoudre de liège pulvérisé pour combler tous les vides entre les grains et les isoler les uns des autres sur une nouvelle couche de liège on place un nouveau lit de raisins ainsi de suite jusqu'à ce que le petit tonneau soit plein. Quand on retire les raisins, du tonneau, il suffit de les plonger dans l'eau pour les débarrasser de la poussière de liège.

✶

Enlèvement des taches de bougie

On mouille abondamment la tache avec de l'alcool à 90° et on laisse évaporer l'alcool. Le dépôt de bougie devient alors cassant et pulvérulent et disparaît sous l'action d'un simple coup de brosse.

✶

Amélioration et vieillissement rapide du vin

On obtient rapidement du vin vieux et l'on peut se composer une cave en peu de temps en ajoutant au vin que l'on met en bouteilles: dix centimètres cubes d'eau ozonée par litre. L'eau ozonée d'invention assez récente est préparée en maintenant de l'eau chargée d'oxygène et d'acide carbonique à l'action de fortes décharges électriques. Elle renferme 8 à 10 volumes d'oxygène actif à l'état d'ozone. Elle améliore le vin.

✶

Tannage des peaux de petits animaux

Tendre la peau fraîche en la clouant par ses bords sur une planche, la chair en dehors; y appliquer à froid et à la brosse une légère couche de: bichromate de potasse 30 gr.; eau, 1 litre. Avant que l'enduit ne soit tout à fait sec, on le recouvre d'une couche de glycérine; vingt-quatre heures après, la peau est prête. Les naturalistes se servent d'un mélange de: eau 1000 gr.; sel marin 750 gr., et laissent séjourner les peaux de 1 à 15 jours selon leur épaisseur.

MESDAMES !

VOUS TROUVEREZ:

Broderie et Lingerie fine
Trousseaux complets ——
Sous-vêtements tricotés —
Bas et chaussettes ———

chez **Mme Ch. IN-ALBON, SION**

——— Rue de Savièse, 10 ———

On se charge aussi de:

Tous travaux de Broderie
Teinturerie :: Lavage chimique

mé de ces choses lointaines, et n'aurait jamais commis l'imprudence de l'interroger; parce enfin, malgré ses défauts, malgré le désordre de son esprit et de ses mœurs, et malgré ce qu'il avait appris, Antoine, qui n'avait aucune affection vivante, était resté fidèle à la mère malheureuse qui l'avait bercé. Pour ne pas l'accuser, il était capable de se taire. Et il ne parlait pas, mais la colère s'était tournée contre le patron, son fils, sa famille, contre les patrons en général, le sien, les autres, solidaires, dans son esprit, de la faute de l'un d'eux. Les déclamations entendues dans les réunions publiques, les conversations et les lectures y avaient aidé. Antoine appartenait à l'armée de la révolte et de la haine, parmi les obscurs qui n'ont pas de rôle. Comme beaucoup d'autres, il n'y avait pas été poussé par une doctrine quelconque, mais par un ressentiment personnel et caché. Les paroles tombaient sur sa blessure, l'ouvraient, l'envenimaient comme une poussière de fer limé. Toutes ses idées n'étaient que des mots vagues, dissimulant une rancune précise.

Henriette ne se doutait de rien. Elle vivait presque aisément; elle aimait son métier, sa maison, sa chambre qui ressemblait, par le silence, à une chapelle. Ce soir encore, en montant l'escalier, elle éprouvait, plus vive qu'à l'ordinaire, l'émotion que donne l'abri, quand on sait ce que c'est que le mauvais temps du dehors. Avait-elle monté et descendu souvent ces marches en bois de châtaignier, éclissées tout du long, si étroites et si pointues du côté de la rampe en tire-bouchon! Au premier étage, du carreau rouge, un paillasson, une poignée de sonnette en cuivre: c'est l'appartement de madame Logeret. Une volée encore, un second paillasson, une patte de lièvre au bout d'une corde: Henriette poussa la porte, et entra. Une forte voix éraillée dit:

— Encore veillé ce soir! Ils veulent ta mort, ma parole!

Elle répondit en riant:

— Mais non, mon oncle! C'est la fille de la marquise du Muel qui se marie, il faut bien que les chapeaux soient prêts.

— Des marquises, ah! bien oui!

Eloi Madiot répétait souvent les mots de ses interlocuteurs. Simple travers de vieux tambour, et qui ne signifiait rien, d'ordinaire. Mais ici, tandis que la jeune fille embrassait rapidement son oncle, passait devant lui, traversait la pièce et allait, dans la chambre voisine, — sa jolie chambre, à elle, — déposer son ombrelle, son chapeau et ses gants, Madiot avait une idée. En répétant le mot de marquise, il voulait dire: « Je n'en connais qu'une, c'est toi, la petite que j'ai élevée. Tu les vaux toutes, par la grâce, par la beauté; je suis gai de t'avoir revue! » Ses yeux roux continuaient de regarder la porte par où Henriette venait de disparaître.

Il était assis à côté du petit fourneau qu'on avait logé dans la cheminée. Sur l'appui de celle-ci, très haut, brûlait une lampe à pétrole du plus étroit calibre, qui enveloppait dans un cône de lumière crue et tombante, la chaise où Madiot se reposait, une table où le couvert d'Henriette était mis, et une quinzaine de carreaux tout craquelés. L'homme avait le visage d'un rouge de brique, le poil blanc, le nez gros et crevassé. Sous les cheveux en brosse, entre les épis, et entre les poils de moustache, cette coloration sanguine apparaissait, çà et là, comme des coups de pinceau. Madiot ressemblait à un de ces vieux bergers dont le vent de la montagne a durci et gercé tout le corps. Déjà au régiment il avait un air de lassitude et de passivité. Il était celui qui a toujours obéi. La pensée, chez lui, s'éveillait lentement. Mais parfois, pour un mot, les yeux se mouillaient, et on jugeait que cet homme, d'une intelligence inculte, possédait une tendresse et même une délicatesse de cœur.

En ce moment, l'arrivée d'Henriette l'avait ému. Il ne s'était pas levé comme de coutume pour l'embrasser, à cause de sa main gauche malade, que, cinq semaines plus tôt, une pilse de caisses pleines avaient à moitié écrasée en s'écroulant. Il portait le bras en écharpe, soutenu par un foulard de coton rouge piqué sur sa jaquette. Mais il avait suffi de l'entrée de la jeune fille pour lui faire oublier la lenteur de cette journée passée en tête à tête avec son mal. Replié sur lui-même, il écoutait le bruit des pas d'Henriette sur le plancher, — car la chambre d'Henriette était parquetée, — le bruit d'une épingle de chapeau roulant dans une coupe de verre, et le glissement d'une doublure de soie sur le dossier d'une chaise.

— Comment allez-vous ce soir, mon oncle?

— Un peu mieux, ma petite, puisque te voilà!

C'était fini de souffrir seul.

Tout près de Madiot, cependant, la ligne que dessinait la lumière de la lampe dormait sur le carreau, et, au delà de ce coin chaud et vivant, la chambre s'étendait presque nue, meublée seulement, à droite, d'un lit de bois à rideaux rouges, décorée d'une paire d'épaulettes en laine, d'une lithographie représentant Napoléon Ier, Napoléon III et le prince impérial dans une même couronne de lauriers; d'une autre représentant le maréchal Bugeaud; d'une autre enfin où l'on voyait surtout de la fumée autour de vaisseaux qui bombardaient une ville. C'était la prise d'Alger. Plus loin, dans un cadre, un certificat de libération du service militaire: quatorze ans de belle tenue, sans reproche. La lumière mourait insensiblement sur les murs. Et, tout au bout, s'ouvrait un carré bleu profond, avec de vagues points d'or; la fenêtre et le plein ciel.

La jeune fille reparut. Elle modelait, à petits coups de doigts, les frisons de ses cheveux d'or que la course avait déplacés. Le contraste était singulier, entre la coquetterie du geste et le caractère populaire de cet appartement et de ce visage de vieux soldat.

— J'ai vu Antoine, dit l'oncle.

— Ah! il est venu?

— Non, tu sais bien.... J'étais allé prendre le frais sur le port: je l'ai rencontré.

— Que vous a-t-il dit? Des raisons, comme d'habitude?

— Il m'a dit qu'il avait rencontré le fils Lemarié: qu'il fallait retourner demander ma pension, sans faute, dès lundi, qu'il le fallait.

— A votre place, mon oncle Madiot, comme je laisserais là cette pension qu'on vous refuse! Ne sommes-nous pas bien heureux, tous deux? Si vous ne pouvez plus travailler, moi, je travaillerai pour deux.

— Sans doute, sans doute, petite... C'est qu'il était rudement fâché!

Ce que Madiot n'avouait pas, c'est que son neveu lui faisait peur. Il redoutait de le méconter, ce mauvais ouvrier, querelleur, qu'il estimait si peu.

(à suivre)

AVIS

✶ Tout **changement d'adresse** pour pouvoir être pris en considération doit être accompagné de la finance de **30 cts.**, et de l'indication du domicile précédent.

✶

✶ Les **demandes de renseignements** adressées au bureau du journal doivent être accompagnées de la finance de **30 cts.**

Convalescence

La crise surmontée, le malade a besoin d'une nourriture plus choisie afin de récupérer ses forces et de renaître plus rapidement à la santé. Deux à trois cuillerées à thé d'Ovomaltine dans du lait chaud, plusieurs fois par jour ont vite raison des dernières faiblesses. L'Ovomaltine réunit le maximum de valeur nutritive à la digestibilité la plus parfaite.

En vente partout en boîtes de Fr. 2.75 et 5.-

Dr A. WANDER S.A. BERNE

OVOMALTINE: force et santé!